



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 22 mars 2017

A MESDAMES ET MESSIEURS
LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

Le conseil communal de St-Légier-La Chiésaz est convoqué le

LUNDI 3 AVRIL 2017 A 20H15
A L'AULA DU COLLEGE DU CLOS-BEGUIN

ORDRE DU JOUR DEFINITIF

Le délai d'inscription, pour la parole aux habitants, concernant la séance du 8 mai 2017 est fixé au : **24 avril 2017**

En préambule :

Information concernant la vision communale de la mise en application de la Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT)

1. Adoption de l'ordre du jour définitif
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 février 2017
3. Communications du bureau du conseil
4. Communications de la municipalité et annonce des préavis futurs
5. **PREAVIS N° 3/2017** concernant le règlement et le tarif des émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et de constructions.
6. **PREAVIS N° 4/2017** concernant le doublement d'un collecteur d'eaux claires et l'extension d'un réseau de distribution d'eau potable et défense incendie dans le quartier « En Grandchamp ».
7. Nomination d'un membre pour la commission de gestion
8. Réponse de la municipalité à l'interpellation de Mme Vouilloz Burnier « Quels investissements pour la caisse intercommunale de pension ? »
9. Réponse de la municipalité à l'interpellation de Mme Vouilloz Burnier « St-Légier - La Chiésaz une commune hors zone ACS ? »
10. Informations de nos représentants siégeant dans les organismes intercommunaux
11. Motions, postulats ou interpellations éventuels
12. Propositions individuelles et divers

